



CONSEIL pour la RÉDUCTION
des ACCIDENTS INDUSTRIELS MAJEURS

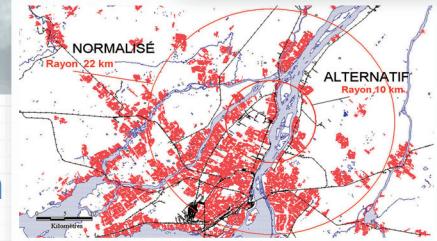


**INVITATION
À UNE FORMATION**

LE VENDREDI
26 MAI 2023

Règlement sur les urgences environnementales (RUE) et élaboration d'un plan de mesures d'urgence (PMU)

Le CRAIM vous offre la possibilité de participer à un atelier sur le Règlement sur les urgences environnementales ainsi que sur les plans d'urgence en relation avec le RUE. Cet événement a pour objectifs de vous faire connaître les obligations auxquelles doit se conformer une installation possédant des substances dangereuses, et de vous informer sur tous les aspects concernant les exigences légales du contenu d'un plan de mesures d'urgence ainsi que les moyens de le rendre plus efficace.



PROGRAMME

8h30

Accueil et inscription

Présentation du CRAIM

9h00

Le Règlement sur les urgences environnementales (RUE)

Robert Reiss, directeur du comité technique du CRAIM

10h15

Pause santé

11h00

Élaboration d'un PMU conforme à la réglementation et efficace

Robert Reiss, directeur du comité technique du CRAIM

12h00

Dîner

13h00

Élaboration d'un PMU conforme à la réglementation et efficace (suite)

14h45

Pause

15h00

Élaboration d'un PMU conforme à la réglementation et efficace (suite et fin)

16h00

Fin de l'activité

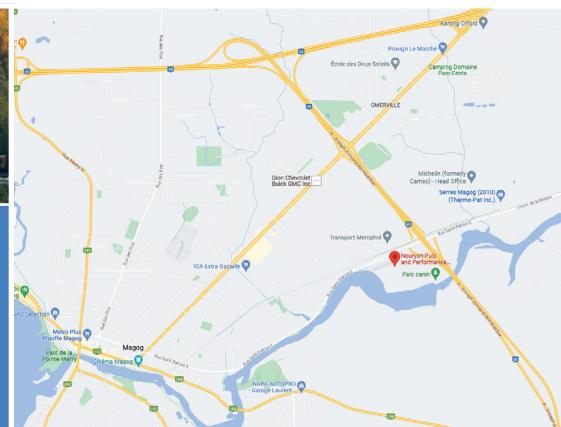


Nouryon 1900, rue St-Patrice Est
Magog (Québec) J1X 3W5

DATE D'ÉCHÉANCE POUR
L'INSCRIPTION
12 MAI 2023

MEMBRES DU CRAIM **425\$***
NON-MEMBRES **475\$***

*Le prix inclut les pauses et le dîner.



**ATTENTION :
NOMBRE LIMITÉ DE PARTICIPANTS**

3 FAÇONS DE S'INSCRIRE

Par notre site internet : www.craim.ca • Par courriel : ginette.joly@craim.ca

• Téléphone : Ginette Joly 450-665-1525